

Description

L'opticien ou l'opticienne conseillent la clientèle lors de l'achat de lunettes ou de lentilles de contact. Ils aident à choisir la monture adaptée au visage des clients et fournissent les verres en fonction des indications fournies par l'ophtalmologue ou l'optométriste. Ils assurent la gestion des stocks de matériel ainsi que les contacts avec les fournisseurs.

Leurs principales activités consistent à :

Conseil et vente

- accueillir la clientèle, la mettre à l'aise et écouter sa demande;
- lire et interpréter les données de l'ordonnance de l'ophtalmologue ou de l'optométriste (myopie, presbytie, astigmatisme, etc.), expliquer les possibilités de correction;
- prendre des mesures à l'aide d'instruments d'optique appropriés pour établir le profil visuel des clients;
- conseiller des lentilles de contact, des verres et des montures de lunettes en tenant compte de la forme du visage, de la mode, des besoins des clients (âge, travail, loisirs, budget, etc.) et des exigences de la correction, informer sur les prix et la qualité des produits;
- établir un devis, fixer le délai et conclure la vente;
- à la livraison, expliquer aux clients comment assurer l'utilisation, l'hygiène et l'entretien des lentilles et des lunettes; vendre les produits d'entretien et de conservation;
- conseiller les clients sur les accessoires de lunetterie (aides visuelles grossissantes, cordons et étuis à lunettes, lingettes de nettoyage, etc.);

Montage et entretien

- contrôler les mesures des verres commandés (correction, diamètre, épaisseur, courbure);
- insérer les verres dans une monture en tenant compte de la spécificité des matériaux (métal, plastique), procéder aux finitions;
- ajuster les montures aux visages des clients pour assurer leur confort visuel;
- réparer des éléments de montures, échanger des pièces, polir des verres;
- éliminer les déchets dans le respect des normes environnementales en vigueur;
- entretenir les postes de travail, les machines et l'outillage, nettoyer et désinfecter les instruments d'optométrie;

Travaux administratifs et marketing

- entretenir des contacts réguliers avec les fournisseurs, passer les commandes, gérer les stocks de matériel, contrôler les livraisons et étiqueter le matériel avant de le disposer dans le magasin;
- tenir à jour le fichier des clients en respectant la protection des données, assurer le service après-vente;
- participer aux mesure de marketing et de fidélisation des clients (décoration de la vitrine, exposition de la marchandise, tenue du site internet, présence sur les réseaux sociaux, envoi de newsletters, proposition de rabais, etc.);
- soutenir les campagnes de prévention, par exemple pour la protection des yeux et l'usage de lunettes de soleil.

Environnement de travail

Les opticiens travaillent en petite équipe dans un magasin d'optique. Ils collaborent essentiellement avec des ophtalmologues et des optométristes habilités à effectuer les examens de la vue indispensables à l'adaptation de verres de correction. Ils ont également des contacts réguliers avec les fournisseurs de matériel ainsi que les représentants des autorités et des assurances. Leurs horaires de travail correspondent aux heures d'ouverture des magasins, ce qui implique parfois une présence en soirée ou le samedi.

Formation

La formation d'opticien ou d'opticienne s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (3 à 4 jours par semaine) dans une entreprise;
- formation théorique (1 à 2 jours par semaine) dans une classe intercantonale romande, à Lausanne;
- cours interentreprises (25 jours sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'opticien ou d'opticienne.

Contenu

- conseils aux clients et vente d'équipements optiques;
- assemblage et entretien des équipements optiques;
- travaux administratifs et participation à la mise en place des mesures de marketing;
- maintenance, entretien et gestion des installations, des instruments de mesures et des marchandises de stock.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Écoute et compréhension d'autrui
- Sens commercial
- Habileté manuelle
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Précision et minutie
- Ordre et propreté
- Sens esthétique
- Présentation soignée

Perspectives professionnelles

Les opticiens exercent leur profession comme salarié dans un magasin d'optique ou à titre indépendant dans leur propre commerce. Ils sont très recherchés sur le marché du travail. Ils peuvent également être actifs dans le marketing, à la direction des ventes ou des achats pour le compte d'un grand groupe, ou dans le laboratoire de recherche d'une entreprise spécialisée dans le domaine de l'optique. Une formation supérieure est nécessaire pour exercer une activité entièrement indépendante.

CFC délivrés en Suisse romande en 2020:

FR: 10; GE: 6; JU: 1; NE: 11; VD: 20; VS: 7.

Perfectionnement

Les opticiens peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation continue proposés par les écoles, les organisations du monde du travail et les fournisseurs de matériel optique;
- diplôme d'orthoptiste ES, 3 ans à plein temps, Lausanne;
- Bachelor of Science HES en optométrie, 3 ans à plein temps en français, Olten (SO).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Acousticien en systèmes auditifs CFC/Acousticienne en systèmes auditifs CFC
- Gestionnaire du commerce de détail CFC/Gestionnaire du commerce de détail CFC
- Opticien en instruments de précision CFC/Opticienne en instruments de précision CFC
- Optométriste HES/Optométriste HES
- Orthoptiste ES/Orthoptiste ES

Adresses

Association formation professionnelle initiale dans l'optique (AFPO)
Baslerstrasse 32
4600 Olten
Tél.: 062 212 80 33
<http://www.afpo.ch>

Centre de cours pour l'optique (CCO)
Chemin du Trabandan 28
1006 Lausanne
Tél.: 021 729 90 10
<http://www.afpo.ch>

École professionnelle EPSIC
Rue de Genève 63
Case postale 5991
1002 Lausanne
Tél.: 021 316 58 58
<http://www.epsic.ch>

OptiqueSuisse
Association d'optométrie et d'optique
Secrétariat
Baslerstrasse 32
4600 Olten
Tél.: 062 212 80 33
<http://www.sov.ch>

Société suisse pour l'optique et l'optométrie (SSOO)
Secrétariat
Winkelbüel 2
6043 Adligenswil
Tél.: 041 372 06 82
<https://www.ssoo.ch>